

le Mag Puy-Guillaume

N°15 - Janvier 2024



www.puy-guillaume.fr



www.facebook.com/villepuyguillaume/

En pratique

MAIRIE

1 place Jean Jaurès 63290 Puy-Guillaume

Jours et horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30

Mercredi : 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h 30

Samedi : 8 h 30 à 12 h 30

Téléphone : 04 73 94 70 49

Mail : contact@puy-guillaume.fr

Facebook : Ville de Puy-Guillaume

Application numérique : Puy-Guillaume & moi

MAISON FRANCE SERVICES

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 13 h 30 à 17 h 30

Mardi : 8 h 30 à 12 h 30

Mercredi : 8 h 30 à 12 h 30

Jeudi : 13 h 30 à 17 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30

Téléphone : 04 73 94 83 15

Mail : mfs@puy-guillaume.fr

SERVICES TECHNIQUES

MM. Patrice Cornet ou Gilles Roux, respectivement responsable des services techniques et responsable des ateliers municipaux : 06 75 24 17 38

SERVICE DES EAUX

MM. Denis Delage ou Cédric Caillot, respectivement responsable et agent du service des eaux : 06 87 82 28 86

POLICE MUNICIPALE

Mme Estelle Costeaux ou M. Grégory Viala, gardes champêtres : 04 73 94 86 44

BRIGADE GENDARMERIE

Jours et horaires d'ouverture de la brigade de PUY-GUILLAUME :

Lundi : 14 h à 18 h

Mercredi : 8 h à 12 h

Samedi : 8 h à 12 h

Jours fériés : 9 h à 12 h ou 15 h à 18 h

Pompiers 18

Gendarmerie 17

Samu 15

Directeur de la publication :
Bernard Vignaud

Rédaction :
La commission vie locale,
Les services municipaux,
Agence LD organisation

Crédit photo :
Lionel Duperray, Léo Duperray

Conception et impression :
LD organisation
31 rue des Docteurs Dumas
63300 THIERS

Tirage : 1700 exemplaires
dépôt légal à la parution.

NOUVEAUX PERSONNELS DE MAIRIE



Brigitte Brugiroux

Originaire de Maringues, Brigitte Brugiroux est agent d'accueil contractuelle depuis le 7 août 2023. Auparavant Brigitte Brugiroux a travaillé dans des EHPAD et des établissements du milieu médico-social en relation avec des postes d'accueil.

Sylvie Cornet

Depuis le 13 octobre 2023, Sylvie Cornet a rejoint les services administratifs de la mairie. Elle est affectée comme agent administratif en charge de la comptabilité, la facturation eau et assainissement ainsi que la facturation cantine. Auparavant, elle a occupé pendant 14 ans les mêmes fonctions à la mairie d'Orléat.



NOUVEAUX COMMERÇANTS



M. Guyonnet Nicolas LGS agri

Vente et réparation motoculture
64 ter avenue Edouard Vaillant
T2l. 04 15 98 02 27
Mail. contact@lgs-agri.com



M. Lamargot Emmanuel Le classic auto PG

Vente VO - Mécanique et carrosserie toutes marques - restauration
43 avenue Edouard Vaillant
Tél. 04 73 94 71 01
Mail. secretariat@leclassicauto.fr



M. Gauche Cédric (directeur) Hotel Larivaut - Restaurant La Maison

Hotellerie et restauration brasserie
13 avenue Edouard Vaillant
Tél. 04 15 63 06 30
contact@hotel-larivaut.fr



M. Richard Hugo SARL Chausson Richard

Couverture - Zinguerie - Menuiseries
13 rue Marcel Sambat
Tél. 06.78.42.95.11
Mail. chausson.richard@gmail.com



M. Barse Frédéric L'univers de Fred

Soins de mémoires émotionnelles - Soins de l'habitat
2 rue Emanuel Chabrier
Tél. 06 37 27 92 20
Mail. fredledey@gmail.com



Chères habitantes, chers habitants de Puy-Guillaume,

Je vous souhaite à chacune et chacun d'entre vous une **BONNE ANNÉE** et vous invite à parcourir ce qui s'est passé en 2023 dans notre commune en feuilletant les pages de ce bulletin municipal.

En 2023, nous avons accueilli deux nouveaux élus, à savoir Laëtitia BECHON et Jérôme YTOURNEL en remplacement de conseillers trop pris par leurs activités professionnelles.

Nous avons également accueilli de nouveaux agents techniques et administratifs au sein de nos effectifs. Ils ont pu ainsi se présenter lors d'un moment convivial organisé en septembre dernier à la salle des fêtes entre les élus et tous les fonctionnaires de la collectivité.

La Maison France Services où Agnès et Amandine poursuit d'accueillir de plus en plus de personnes venues se renseigner et se faire aider dans les démarches administratives de plus en plus complexes.

La commission des affaires sociales a continué son action en faveur de toutes les générations avec l'organisation de la semaine bleue, et des événements dans le cadre d'octobre rose.

Des événements marquants ont ponctué cette riche année 2023, comme la célébration des 60 ans de l'association des donneurs de sang, comme le téléthon, ou le forum de la vie associative, délocalisé au parc des expositions. Ceci montre la dynamique de notre commune.

Et puis, dans ce bulletin, vous apprendrez l'arrivée d'un nouveau conciliateur de justice qui interviendra une fois par mois à la maison Roche

Je n'oublie pas non plus les réponses apportées aux administrés rencontrés lors des visites des élus dans les hameaux et les quartiers de la ville afin de s'enquérir de leurs inquiétudes ou de leurs conseils.

Deux pages sont également consacrées à notre action culturelle : fête de la musique, concerts, cinéma...

En ce qui concerne les travaux, je pense à la réfection de rue du Docteur Eugène Phélip, au cimetière, à l'entretien de nos bâtiments municipaux. Ceux-ci peuvent parfois occasionner quelques désagréments dans votre quotidien, mais ils sont nécessaires pour conserver ce qui fait l'attractivité de Puy-Guillaume. De plus, ils sont réalisés en s'efforçant de ne pas augmenter la pression fiscale locale.

Nous savons qu'il reste beaucoup à faire dans les prochaines années, avec des projets importants tels que la réhabilitation très prochaine de notre école élémentaire assujettie à un réseau de chaleur à l'étude.

Alors bonne lecture à vous de cette nouvelle édition qui vous permettra d'obtenir plus de détails sur les différents thèmes que nous abordons chaque jour et que nous espérons mener à bien pour vous.

Encore une fois, bonne et heureuse année à tous !

**Le Maire
Bernard VIGNAUD**

SOMMAIRE

État Civil	2
Vie municipale.....	3
Social	6
Dossier	
À la rencontre des citoyens	9
Culture	13
Jeunesse	10
Vie Associative	16
Travaux et urbanisme	18
Travaux en régie .	20
Agenda	21

État-civil

Décès et transcriptions

DOUSSON Marie, Josephe, Emilie - MAIRE - 05/12/2022
DÉBATISSE Michelle, Marie, Jacqueline - MERCIER - 16/12/2022
BOUTIN Albert, Pierre, Marie - 24/12/2022
GARMY Jeannine, Giselle - VINCENT - 26/12/2022
DOZOLME Aimée, Jeanne (86 ans) - 30/12/2022
SOL Michel, Camille, Georges (78 ans) - 03/01/2023
NELLY Jean-Paul (78 ans) - 08/01/2023
ROUDEIX Nicole, Eugénie, Antoinette, Michèle (74 ans) - TARANEK (divorcée) - 10/01/2023
HINDERCHIED Mathilde (83 ans) - HORN - 17/01/2023
HORN Jean, Yves (44 ans) - 21/01/2023
EYROULET Albertine, Marie (97 ans) - COLAS (veuve) - 23/01/2023
MAGNARD Roger (93 ans) - 21/01/2023
PAYRASTRE Andrée Suzette (93 ans) - MÉTÉNIER (veuve) - 05/02/2023
RAYNAUD Suzanne, Marie, Raymonde (93 ans) - MARSAL (divorcée) - 24/02/2023
CITERNE Claude, Luc (79 ans) - 21/03/2023
FIAT Jacqueline, Marie (77 ans) - COGNET - 29/03/2023
CHELLI Patrick, Pierre, Simon (67 ans) - 06/04/2023
JONARD Jean (84 ans) - 13/04/2023
MIOCHE André, Jean (79 ans) - 16/04/2023
POUZET Germaine, Marie (99 ans) - YTOURNEL (divorcée) - 21/04/2023
TONNOIR Paulette, Michèle (74 ans) - BARGHEON (veuve) - 27/04/2023

GRANDJEAN Bernard, Ernest, Emile (77 ans) - 12/05/2023
ROLLAND Katia (62 ans) - DELAUNAY (divorcée) - 18/05/2023
DHOOP Olivier, Alexandre, Nicolas (43 ans) - 03/06/2023
RIFFAUD Yves, Marcel (91 ans) - 27/06/2023
COUTTIER Charles, Alain, François (64 ans) - 17/07/2023
MAZELLIER Janine, Marcelle (96 ans) - ROUX - 24/07/2023
DUZELLIER Jean-Luc, Gilles (67 ans) - 28/07/2023
GRANGHON Marie, Jeannine (88 ans) - FOUCAUD (veuve) - 04/08/2023
MORILHAT Jacky, Georges, Antoine (72 ans) - 05/08/2023
CHARLES Renée Suzanne (92 ans) - PRODEL (veuve) - 08/08/2023
HALEY Danielle, Georgette (76 ans) - CITERNE (veuve) - 11/08/2023
MORIN Eveline, Marguerite (82 ans) - FOURNIER (veuve) - 15/09/2023
CHARTOIRE Henriette, Louise (94 ans) - ZINI (veuve) - 04/10/2023
RAZET Antoine, Mary (90 ans) - 11/10/2023
VOISSE Danielle, Marie (79 ans) - FAYET (veuve) - 11/10/2023
BAREAU Lionel, Gustave, Serge (69 ans) - 12/10/2023
ARNAUD Bernadette, Yvette, Marie, Françoise (87 ans) - VIVIER - 19/10/2023
LEFONDEUR Michel, André (56 ans) - 20/10/2023
VANDERDONCKT Jean-Pierre (88 ans) - 21/10/2023
SAINT-MARTIN Didier, Roger (59 ans) - 05/11/2023
ROUX Hubert, Jean-Baptiste (64 ans) - 18/11/2023
MELARD Huguette, Françoise, Rosalie (96 ans) - MALUDE (veuve) - 21/11/2023

Mariages

LORUT Bastien, Francisque, Lucien et PARIS Coralie, Rose, Marie - 18/02/2023
PRIETO Jérôme et LORUT Elise, Agathe - 13/05/2023
LOUSADA Damien et ROCHETTE Pauline - 10/06/2023
FORLAY Jérémie, Alexis, Auguste et DENOUX Marjorie - 01/07/2023
PREVOST Jérôme, Jean-Baptiste et FONLUPT Manon, Bernadette, Geneviève - 22/07/2023
BOUQUET Daniel, Marcel et GALLEGRO MARTIN Carolina - 22/07/2023
LEPOIGNEUR Mike, Michel, Danny et KHELFA Fadila - 29/07/2023
FOURET Wilfried, Pascal et MALLETT Betty, Marie - 10/08/2023
RAMBAUD Mathieu, Pierre-André et CHAHROUR Sabrina, Zohra - 12/08/2023
FOUNDOLIS Yvan, Raymond et GÉVOLDE Bénédicte - 26/08/2023
TIXIER Sébastien, François et HERSAN Emilie, Jacqueline, Ginette - 02/09/2023
DAJOUX Loïc et BATTIER Wendy, Cindy, Mickaëlle - 23/09/2023
CREVEL Thomas, Roger, Charles et DEZITTER Constance, Andrée, Claudette - 23/09/2023

Baptêmes Républicains

SILVA Léo, le 15 avril 2023
GLEDEL SIMONET Ambre, Solanna, le 17 juin 2023
GLEDEL SIMONET Cali, Jade, le 17 juin 2023
PREVOST Camille, Stéphanie, le 22 juillet 2023
CREVEL Adam, Nicolas, Fabrice, le 23 septembre 2023

Naissances

Avis de naissance 2022

CHASSAIN TREILLE DE GRANDSAIGNE Amaury, Louis, Raphaël VICHY (03) - 16/12/2022

Avis de naissance 2023

OUNOUGHU Hidayah, Zohra, Rosa - THIERS (63) - 20/01/2023
MELEY Océane - VICHY (03) - 11/02/2023
MOUTA Maylan-Khaïm - CLERMONT-FERRAND (63) - 29/03/2023
BARGE-MICHEL Swan, Gilles - THIERS (63) - 09/04/2023
FAURE Aliya - CLERMONT-FERRAND Section MONTFERRAND (63) - 18/04/2023
CHEZE Louise, Anna - VICHY (03) - 13/05/2023
FAYE Octavia - CLERMONT-FERRAND (63) - 16/06/2023
LEOTY DE PARÉDES Célestine, Lily, Irène - VICHY (03) - 16/06/2023
SERGERE Kasalya, Jeanne, Wendy - THIERS (63) - 19/06/2023
DAUPRAT Noé, Gabriel - CLERMONT-FERRAND Section MONTFERRAND (63) - 05/09/2023
ROQUE TEIXEIRA GIRARD Azélio, Maxime - CLERMONT-FERRAND Section MONTFERRAND (63) - 10/10/2023
MASSON Giulia, Marie - THIERS (63) - 14/10/2023
TOURE Haoussouba - MONTLUÇON (03) - 24/10/2023
JACQUET COUTTIER Alma - VICHY (03) - 01/11/2023
BALLA Kaïs - THIERS (63) - 08/11/2023
MAMBIÉ Timéo, Léon, Augustin, Chris - CLERMONT-FERRAND (63) - 14/11/2023
SIDIBE Oumou - CLERMONT-FERRAND (63) - 15/11/2023
DESMARTIN Eden - CLERMONT-FERRAND Section MONTFERRAND (63) - 19/11/2023

Vie municipale

NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX



Laëtitia Bechon

Maman de deux grands enfants, Laëtitia travaille comme clerc de notaire dans une étude installée dans la commune. Elle partage avec son mari une passion pour les Fiat 500 dont elle est membre du club dédié à cette marque, à ce modèle et dérivés. Elle est également très active au sein de l'association des « vétérans - Les PP ». Remplaçante, elle a pris ses fonctions le 11 mai 2023, comme conseillère municipale et siège au sein de la commission « affaires générales, financières, sportives et associatives ».

Jérôme Ytournel

Jérôme est technicien qualité développement chez Top Clean Packaging. Ce père de famille, accompagne activement ses filles dans leurs engagements au sein des associations Puy-Guillaumoises. Ayant déjà exercé en tant que conseiller municipal entre 2008 et 2014, il renoue pleinement avec ses fonctions de conseiller municipal depuis le 11 mai 2023 en occupant un siège au sein de deux commissions « affaires économiques et touristiques » et « travaux, environnement, urbanisme et patrimoine ». Ses centres d'intérêt sont la nature et le jardinage.



RENCONTRE CONVIVIALE ENTRE EMPLOYÉS MUNICIPAUX ET ÉLUS

Renforcer les liens pour une équipe plus cohésive

Une atmosphère chaleureuse et conviviale a régné lors de la récente rencontre entre les employés municipaux et les élus de notre ville. Organisée sous forme d'un moment déjeunatoire à la salle des fêtes en septembre dernier, cet événement a été une occasion idéale pour renforcer la connaissance mutuelle et les liens interpersonnels au sein des équipes municipales.

La nécessité de cette initiative a été mise en lumière par les nombreux mouvements de personnel récents au sein de la municipalité. Les élus ont réalisé qu'il était impératif de faciliter l'intégration des nouveaux membres en favorisant une meilleure connaissance des personnes et de leurs rôles au sein de la mairie. Ainsi, en connaissant un peu mieux ce que chaque collègue accomplit dans son service, il devient plus aisé de collaborer efficacement.

L'échange avec les élus responsables de chaque secteur a également été mis en avant comme un aspect important pour une gestion municipale harmonieuse. La rencontre a ainsi offert l'opportunité aux employés de discuter directement avec les élus, favorisant un dialogue ouvert et transparent sur les enjeux spécifiques à chaque secteur. Ce moment a également permis d'aborder différents sujets, autres que professionnels.

Devant le succès indéniable de cette initiative, il a été décidé de reconduire l'opération chaque année.

SUZY JUMAUCOURT... UNE DEUXIÈME RETRAITE

C'est avec une profonde gratitude que nous rendons hommage à Suzy Jumaucourt, qui a consacré deux décennies de sa vie en tant que bibliothécaire bénévole à la médiathèque Alexandre Varenne. Sa passion pour les livres et son dévouement inlassable ont été une source d'inspiration pour ses collègues bibliothécaires et une véritable bénédiction pour notre médiathèque.

Le jeudi 2 novembre, nous avons célébré ce moment sympathique autour d'un apéritif dînatoire en présence de ses collègues bibliothécaires et d'élus de la commission culture.

Alors que Suzy entre dans une nouvelle phase de sa vie et prend sa bien méritée deuxième retraite, nous tenons à lui exprimer nos remerciements les plus sincères.



MAISON FRANCE SERVICES

Plébiscitée par nos concitoyens

En janvier 2020, le gouvernement français a lancé le dispositif « maisons France services ». L'objectif de ce dispositif est de faciliter l'accès des citoyens aux services publics, en particulier dans les zones rurales et les petites villes. Les maisons France services sont des structures de proximité où les habitants peuvent obtenir des informations et effectuer diverses démarches administratives.

La maison France services de Puy-Guillaume est un guichet unique regroupant différents services publics, offrant ainsi une approche plus globale et simplifiée pour les usagers. Ces services peuvent inclure des guichets de la Caisse d'allocations familiales (CAF), de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), de Pôle emploi, des services des impôts, de la caisse de retraite, de La Poste et d'autres organismes.

Agnès et Amandine, les agents présents dans la maison France services, sont formés pour accompagner les usagers dans leurs démarches administratives, les aider à comprendre les procédures et à remplir les formulaires. L'idée est de simplifier pour chacun un accès aux services publics parfois très complexes et souvent tout simplement inaccessibles du fait de la dématérialisation. Ainsi, au quotidien, elles tentent d'apporter des réponses aux particuliers en orientant, lorsque cela est nécessaire, les demandes les plus complexes vers les permanences tenues à la maison Roche par chaque partenaire. Ainsi, entre 200 et 350 usagers sont accueillis chaque mois.

La maison France services est ouverte, aux Puy-Guillaumoises, mais aussi aux habitants des communes voisines et aux personnes de passage.

« Lorsqu'ils repartent, les gens sont souriants et semblent soulagés », nous confie Agnès. Une preuve de plus de l'utilité de cette mission de service public.

LE FORUM DE LA VIE ASSOCIATIVE 2023

Un changement de lieu sans impact sur l'enthousiasme des visiteurs

L'édition 2023 du Forum de la vie associative à Puy-Guillaume s'est démarquée par son déménagement du Camping au parc paysagé, sans altérer l'engouement des visiteurs locaux et ceux venus des communes avoisinantes. Retour sur un événement majeur qui a captivé un public nombreux et diversifié.

La relocalisation de la manifestation du Camping au parc paysagé n'a en rien entamé l'enthousiasme des habitants de Puy-Guillaume et des communes environnantes. La fluidité de l'accès et le nouveau cadre ont contribué au succès incontesté du forum.

Une trentaine de sociétés sportives, culturelles, de loisirs et scolaires ont convergé vers le forum des associations de Puy-Guillaume. Les stands ont été le lieu de rencontres entre ces entités dynamiques et un public avide de nouveautés, car cette année il accueillait aussi des services de la communauté Thiers Dore et Montagne, ainsi que du parc Livradois Forez, de l'orangerie et de la maison du tourisme. Une intégration régionale renforçant les liens entre les différents territoires.

Organisé par la municipalité, le forum vise à «rassembler le plus possible d'associations locales afin qu'elles puissent mieux se faire connaître des habitants de Puy-Guillaume et des environs, jeunes et adultes.

Chaque association, représentée par ses présidents ou responsables, a eu l'opportunité de renseigner le public, principalement des jeunes accompagnés par leurs parents. Cette proximité a permis aux familles de découvrir en un seul lieu les multiples activités proposées, facilitant ainsi la concorde avec des emplois du temps souvent chargés.





Besoin d'aide

pour vos démarches administratives ?

Venez dans votre France services
france-services.gouv.fr

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

TAXE FONCIÈRE

Stabilité des taux d'imposition communaux en 2023 malgré des fluctuations dans la fiscalité locale

En ce qui concerne l'année 2023, le conseil municipal a pris la décision de maintenir les taux d'imposition communaux inchangés, adoptant ainsi une approche stable qui perdure depuis 2014. La décision reflète une volonté de préserver la stabilité financière des contribuables locaux, malgré les défis économiques en cours.

Les taux d'imposition restent fixés comme suit :

- 36,04 % pour la taxe foncière bâtie
- 79,36 % pour la taxe foncière non bâtie
- 11,60 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires

Malgré cette stabilité apparente, les résidents ont pu observer une évolution dans le montant de leurs impôts fonciers. L'augmentation constatée dans la taxe foncière bâtie résulte d'une revalorisation des bases fiscales, décidée par l'État en corrélation avec l'inflation. Cette évolution, fixée à 7,1 % pour l'année 2023, souligne la nécessité pour les contribuables de s'ajuster aux changements constants de la politique fiscale nationale.

Cependant, force est de constater que la suppression de la taxe d'habitation a profondément déstabilisé la fiscalité locale en la concentrant sur la seule taxe foncière. Au moment même où le déficit de l'État s'est creusé, les communes se voient reprocher leur excès d'épargne ou de trésorerie et leur endettement insuffisant. Par ailleurs, il est utile de rappeler que depuis 2010 les communes ont perdu 62 milliards d'euros de dotations en provenance de l'État, ce qui représente environ 300 000 € pour la commune de Puy-Guillaume.

ANIM'PG

L'heure du bilan de l'année festive 2023 d'Anim'PG a bientôt sonné et de toute évidence l'équipe réunie autour de la nouvelle présidente, Agnès Garel, envisage une année 2024 tout aussi riche en événements.

LES RENDEZ-VOUS 2024 ANIM'PG

Dès le 16 mars, les Puy-Guillaumoises seront invitées à une « grande soirée cabaret ».

Une troupe venue du sud de la France, « FANTASY SHOW », proposera autour d'un repas servi à la salle des fêtes un spectacle fait de danse, de chants et de magie.



Les 13 et 14 juillet, les traditionnelles animations, défilé et feux d'artifice feront leur retour.



Les 22 et 23 novembre, dans un format habituel, la ville vibrera au bénéfice du téléthon.





DON DU SANG

Une célébration émouvante pour les 60 ans de l'association des donneurs de sang bénévoles

À l'occasion du 60^e anniversaire de l'association des donneurs de sang bénévoles de Puy-Guillaume et de la région, une cérémonie exceptionnelle a eu lieu le 20 octobre 2023 pour honorer les fidèles donateurs. Organisée avec l'accord de l'Établissement français du sang de Clermont-Ferrand et le soutien de la municipalité, cette cérémonie a été marquée par la présence de plusieurs personnalités.

La salle des fêtes de Puy-Guillaume a accueilli la cérémonie en présence du docteur Sylvie Ben, Directrice de l'EFS de Clermont-Ferrand, Jean Teissedre, président de l'Union départementale des associations, Michel Magoutier, coordinateur de secteur, Alexandra Virlogeux, conseillère départementale, du maire de Puy-Guillaume, Bernard Vignaud, et des conseillers municipaux. Sur les 415 donateurs convoqués, 195 se sont présentés, témoignant de l'engagement et de la mobilisation de la communauté.

La reconnaissance du dévouement des donneurs de sang bénévoles s'est matérialisée à travers la remise de diplômes et d'insignes distinctifs. La création de sept niveaux, basés sur le nombre de dons effectués, a permis de mettre en lumière l'implication de chacun, avec le premier niveau à partir de 3 dons pour les femmes et 5 dons pour les hommes, et le septième niveau pour ceux qui ont dépassé les 200 dons.

La cérémonie n'était pas seulement un moment de reconnaissance, mais aussi une opportunité de promouvoir le don de sang. Les échanges chaleureux entre les bénévoles ont renforcé le sentiment d'appartenance à une grande famille associative unie par une cause noble.



Annie Corre, la présidente de l'association, a ouvert la cérémonie en rappelant que l'événement marque également les soixante ans de l'association, fondée en 1963 par Roger Roche. Elle a exprimé sa gratitude envers tous les donateurs de sang bénévoles, soulignant que chaque don contribue à sauver des vies et à améliorer la qualité de vie des malades ou blessés.

La cérémonie a pris une dimension particulière avec deux mentions spéciales attribuées au septième niveau, symbolisées par deux palmes, décernées à Gilles Detriteaux et Patrick Roux, ce dernier étant également un ancien président de l'association. Leurs plus de 200 dons sont une source d'inspiration pour toute la communauté.

En dépit des défis, la soirée a rappelé que l'esprit de solidarité et de générosité continue de battre fort au cœur de Puy-Guillaume, grâce à ces héros anonymes qui donnent le meilleur d'eux-mêmes pour sauver des vies.

SEMAINE BLEUE 2023

Une célébration intergénérationnelle engageante

Depuis 2016, la Semaine bleue s'impose comme un événement incontournable dans notre commune, offrant une palette riche d'activités ludiques, culturelles et sportives. Les dates nationales fixées cette année du 2 au 7 octobre promettaient une semaine dynamique et stimulante pour tous les participants.

Initiée et orchestrée par les membres dévoués de la commission sociale, cette semaine particulière vise à mettre en lumière la valeur inestimable des personnes âgées et des aînés au sein de notre communauté.

Pour l'édition 2023, l'engouement a été manifeste, avec une participation de 243 personnes. Chacune de ces personnes a répondu à l'appel des différentes activités soigneusement planifiées qui, année après année, visent à remodeler la perception de la société envers nos aînés.

La Semaine bleue œuvre également à favoriser les rencontres intergénérationnelles, reconnaissant que l'échange entre les générations est une source précieuse de compréhension mutuelle et d'unité sociale.

La semaine bleue 2024 sera organisée du 30 septembre au 6 octobre.

OCTOBRE ROSE 2023

Une soirée discothèque au profit de la lutte contre le cancer du sein

Samedi 14 octobre, la salle des fêtes de Puy-Guillaume s'est transformée en une véritable discothèque, aux rythmes endiablés. Parée de mille lumières et de boules à facettes, cette soirée marquait la seconde édition d'Octobre rose, attirant 134 participants enthousiastes.

Bernard Vignaud, le maire de la commune, s'est exprimé avec satisfaction sur le déroulement de l'événement, saluant le dynamisme de la commission sociale qui a orchestré cette soirée à la fois festive et caritative.

Pépita Rodriguez, adjointe aux affaires sociales, entourée des conseillères de la commission, a souligné l'importance de cet événement dans la lutte contre le cancer du sein. Les fonds récoltés, 994 €, seront remis à la ligue contre le cancer.

Catherine Foulhy, administratrice à la Ligue contre le cancer 63, a mis en lumière les quatre actions principales de la Ligue : la promotion de la recherche, la fourniture de soins de confort aux patients, le soutien aux familles et aux aidants familiaux, et enfin la sensibilisation et la prévention.



REGISTRE NOMINATIF DES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES

Un dispositif d'alerte et d'urgence au service de la sécurité

La municipalité tient à informer la population de l'existence du registre nominatif des personnes âgées et handicapées, mis en place conformément à la loi no 2004-626 du 30 juin 2004. Ce registre constitue un plan national de gestion des situations d'urgence telles que la canicule, les grands froids, les pandémies, et vise spécifiquement à répertorier les personnes âgées ainsi que les personnes handicapées vivant de manière isolée à domicile.

Objectif et finalité

Le registre nominatif a pour objectif principal de permettre de recenser de manière précise les personnes vulnérables en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence. Cette initiative vise à renforcer la réactivité des services publics et des organismes d'assistance afin d'intervenir rapidement et efficacement en faveur de ces publics spécifiques en cas de situations exceptionnelles.

Qui peut s'inscrire ?

Le registre est ouvert à toute personne âgée ou handicapée résidant à leur domicile de manière isolée. La démarche d'inscription est simple et peut être effectuée par la personne elle-même ou par un membre de sa famille. Des formulaires sont disponibles à cet effet, permettant de fournir les informations nécessaires pour une prise en charge adéquate en cas d'urgence.

Comment s'inscrire ?

Les formulaires d'inscription au registre nominatif des personnes âgées et handicapées sont disponibles à la mairie.

RENDEZ-VOUS DES FAMILLES

La fête des familles de Puy Guillaume aura lieu le samedi 25 mai 2024 au parc paysager avec, en cas d'intempéries, un repli en salle des fêtes. Comme chaque année, il y aura de nombreuses animations pour les petits, les ados, et toute la famille.



TÉLÉTHON

**Téléthon avancé d'un mois
à Puy-Guillaume : Une fête solidaire
anticipée qui n'entame pas la générosité
des donateurs**

La traditionnelle célébration du Téléthon à Puy-Guillaume a pris une tournure inédite cette année, avec l'événement caritatif emblématique avancé d'un mois.

Le choix d'avancer la date de la célébration s'explique par la volonté de la municipalité et de l'association organisatrice, Anim'PG, de contourner la concurrence d'autres communes environnantes. Un pari audacieux souligné par Alexandra Virlogeux, figure majeure de l'événement, qui exprimait l'espoir que cette stratégie se révèle efficace.

Les festivités ont débuté dès le samedi 28 octobre en soirée, avec la retransmission de la finale de la Coupe du monde de rugby sur grand écran, où les bénéfices de la buvette, tenue par Variance FM, furent intégralement reversés au Téléthon. Malheureusement, l'absence de l'équipe nationale pour cet événement a porté préjudice à la réussite de cette initiative nouvelle.

Plusieurs idées novatrices virent le jour pour l'événement, allant d'une grande tombola à une course de garçons de café, en passant par une marche, une course d'orientation, un stand de snacking et de pâtisserie, un chamboule-tout, et même un match d'exhibition de rugby fauteuil et une soirée de basket fluo sans oublier le grand repas du vendredi soir et le petit déjeuner des commerçants, qui génèrent d'importants bénéfices.

Malgré une mobilisation moindre des associations locales, l'édition 2023 du Téléthon à Puy-Guillaume a permis de réunir la somme de 7000 €, témoignant, comme l'année précédente, du fort engagement de la communauté envers cette cause.



CONCILIATEUR

**Nouveau conciliateur
de justice pour 2024 :**

M. Thierry Déglon tiendra une permanence les 1^{ers} mercredis de chaque mois de 9 h à 12 h :
mercredi 3 janvier - 7 février - 6 mars - 3 avril - lundi 6 mai 5 juin - 3 juillet pour le 1^{er} semestre de l'année.

thierry.deglon@conciliateurdejustice.fr
Tél. : 06 81 27 46 70.

Il convient de remplir au préalable une demande de conciliation. Des exemplaires de demandes de conciliation sont à disposition en mairie.

Un conciliateur de justice est une personne bénévole nommée pour aider à la résolution des litiges de manière amiable et favoriser la conciliation entre les parties en conflit.

Les conciliateurs de justice en 5 points :

- **Bénévoles** : Les conciliateurs de justice exercent leur mission à titre bénévole, ce qui signifie qu'ils ne sont pas rémunérés pour leurs services.
- **Missions** : Ils interviennent dans le règlement des litiges civils d'ordre privé, notamment dans des domaines tels que les conflits de voisinage, les litiges entre propriétaires et locataires, les différends familiaux (hors divorce), etc.
- **Procédure amiable** : Le conciliateur tente de faciliter un accord entre les parties en encourageant le dialogue et en proposant des solutions acceptables pour tous. Le but est d'éviter un recours judiciaire et de favoriser une résolution amiable du conflit.
- **Territoire d'intervention** : Les conciliateurs de justice opèrent généralement au niveau local, dans des tribunaux d'instance ou des mairies. Ils sont souvent rattachés à une juridiction spécifique.
- **Formation** : Les conciliateurs de justice suivent une formation spécifique qui les prépare à leur rôle de médiateur et de facilitateur de résolution de conflits.

CIDFF

Famille, consommation, logement, travail, violences sexistes dans le cadre de la famille ou du travail...

Vous avez une question juridique,

Vous recherchez une information,

Une juriste du CIDFFE63 peut vous renseigner gratuitement en toute confidentialité.

Il vous suffit de prendre rendez-vous en mairie au 04 73 94 70 49.

CIDFF
Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles
Puy-de-Dôme





À LA RENCONTRE DES CITOYENS

ÉCHANGES FRUCTUEUX AVEC LES ÉLUS LOCAUX

Au cours de sept samedis matin dédiés au dialogue citoyen, les élus se sont immergés dans les préoccupations de la commune, démontrant leur engagement envers les habitants. Quatre rencontres printanières ont eu lieu dans les villages les 13 et 27 mai, 10 et 17 juin, suivies de trois autres en centre-ville à l'automne les 4, 18 et 25 novembre.

Ces sessions ont mis en lumière diverses problématiques du quotidien, couvrant un large éventail de sujets tels que les incivilités, la sécurité, l'entretien des infrastructures, la transition écologique, la circulation, le stationnement des véhicules et la gestion des déchets ménagers. Sur ce dernier point, les élus s'étaient adjoints, pour les trois dernières visites, de la présence de M. Philippe Cayre, vice-président en

charge des ordures ménagères à TDM, qui a désormais la compétence de ce secteur.

Bien que des thèmes communs aient été abordés, certains problèmes variaient selon que l'on résidait en ville ou dans les écarts. D'autres questions plus personnelles ont également émergé, offrant aux personnes concernées l'opportunité d'interpeller les élus pour chercher une solution.

Afin de partager les réponses et solutions avec le plus grand nombre, nous avons décidé d'instaurer un « droit de réponse » dans le bulletin communal, se limitant toutefois aux thèmes généraux. Cette initiative vise à assurer la transparence et à garantir que les bénéfices des discussions profitent à l'ensemble des Puy-Guillaumoises.



Face aux incivilités croissantes, la municipalité prend des mesures

La vie urbaine est malheureusement parsemée d'incivilités qui perturbent le quotidien des citoyens. Parmi les problèmes récurrents, on peut citer les nuisances sonores engendrées par les mobylettes, les regroupements bruyants, le trafic incessant, les dégradations de mobilier urbain, les dépôts sauvages de déchets dans les parcs et sur les trottoirs, ainsi que les déjections canines qui souillent les rues.

En réponse à ces préoccupations, la municipalité rappelle que la plupart de ces incivilités relèvent de la compétence de la gendarmerie. Les résidents sont invités à composer le 17 en cas de besoin, la commune disposant d'une brigade. Le maire a également sollicité le préfet pour obtenir des renforts, conformément aux annonces gouvernementales pour 2024, bien que l'obtention reste incertaine.

Pour remédier aux déjections canines, un distributeur de sacs sera bientôt installé dans la rue de la Résistance, dans le cadre d'un essai visant à résoudre ce problème. Il est souligné que la verbalisation de ces actes ne peut être effectuée que sur le fait accompli.

Un autre point soulevé concerne le départ du gendarme référent de la « participation citoyenne » sans remplacement jusqu'à présent. La municipalité assure qu'elle se renseigne sur la situation afin de maintenir une coopération efficace avec les forces de l'ordre.



Des défis de circulation en ville et dans les villages : des solutions en vue

La circulation en ville et dans les villages suscite des préoccupations croissantes, allant des infractions routières à la saturation des rues étroites. Les résidents expriment leur inquiétude quant au non-respect des règles de circulation, à la vitesse excessive et aux problèmes de stationnement.

En ville, des camions et tracteurs bravent les interdictions de circuler, tandis que des excès de vitesse fréquents sont observés dans le centre-ville et aux entrées de la cité. Les rues étroites, telles que Gambetta et Duchassein, font face à des défis majeurs, entre stationnements problématiques et circulation difficile.

Pour la rue Gambetta, un plan de stationnement est en cours d'élaboration, avec une réunion prochaine pour informer les riverains des détails.

Pour la rue Duchassein et les environs du collège, un réaménagement est envisagé dans le cadre d'un schéma cyclable proposé par la commune.

Concernant les excès de vitesse en ville, des propositions de radars pédagogiques et de dispositifs ralentisseurs sont sur la table. Cependant, une zone 30 semble être la solution préférée des autorités locales. Dans les villages, des discussions seront lancées pour explorer des solutions adaptées.

La circulation des poids lourds sur les routes locales a déjà fait l'objet d'un courrier adressé aux services du département, aux entreprises GPS et aux sociétés locales pour sensibiliser les transporteurs.

Enfin, les problèmes de stationnement illégal seront traités par des patrouilles régulières du service de police rurale, combinant sensibilisation, prévention et, si nécessaire, verbalisation.

Défis d'entretien urbain : des améliorations nécessaires en ville et dans les villages

Dans les zones urbaines, les trottoirs deviennent parfois inaccessibles en raison de ronces envahissantes, de massifs non entretenus, et les abords de la Credogne présentent des difficultés d'accès. Certains passages sont délaissés, compromettant la fluidité piétonne.

Les villages ne sont pas épargnés : les fossés sont rarement dégagés, la fauche des bas-côtés est parfois tardive et les espaces d'arrêt de bus ainsi que des bacs de regroupement sont souvent envahis. De nombreuses propriétés sont à l'abandon, ajoutant à l'aspect négligé.

Sur le plan de la voirie, les nids-de-poule persistent, les routes rétrécissent sans adaptation aux engins de plus en plus imposants et de nombreux chemins sont détériorés. Le plan de déneigement, bien que globalement efficace, peut présenter des lacunes.

Les agents des services techniques consacrent au moins une journée par semaine à l'entretien, mais la vaste étendue de la commune et les conditions météorologiques favorables cette année entraînent des intervalles importants entre les interventions. Les habitants sont également appelés à entretenir les espaces devant chez eux comme l'exige la loi. Pour les friches et la végétation envahissante ou les arbres débordant sur le domaine public, la réglementation est claire, avec des mesures de police rurale et des sanctions en cas de non-respect de la conformité par les propriétaires.

Pour les activités de fauche et de débroussaillage, une vigilance particulière sera portée aux sites publics tels que les abribus, les bacs de regroupement et les aires de pique-nique.

Côté voirie, une enveloppe budgétaire annuelle est allouée à la réfection des chemins. Les nids-de-poule font l'objet d'opérations de rebouchage plusieurs fois par an, mais coordonnées pour une efficacité optimale.

Enfin, les abords de la Credogne sont soumis à une surveillance constante par le parc Livradois-Foréz.

Défis de la gestion des déchets en ville

En ville, les bacs de regroupement de déchets suscitent de vives préoccupations. Souvent inesthétiques, malodorants et fréquemment déplacés ou renversés, ils donnent lieu à des abords jonchés de débris. Les habitants de communes voisines contribuent également à ces problèmes en utilisant ces bacs, entraînant des débordements. Face à cela, la question des bacs enterrés, des bacs à compost et des solutions individuelles est soulevée.

TDM annonce que le lavage des bacs est effectué deux fois par an sur l'ensemble du territoire, mobilisant trois agents, une laveuse et un camion pendant six semaines au printemps et à l'automne, avec un coût de 42 000 €.

TDM prévoit l'installation de brise-vues sur des plateformes en béton fabriquées par les services techniques pour résoudre les problèmes spécifiques recensés.

TDM souligne que les problèmes liés aux dépôts sauvages et aux bacs remplis incorrectement relèvent du civisme des citoyens, tout comme les dépôts provenant des communes extérieures. Les erreurs de tri impactent financièrement la collectivité, avec des coûts annuels considérables. En ce qui concerne les bacs enterrés, la commune indique, bien que cette option ne soit pas envisagée immédiatement, que des emplacements potentiels sont identifiés pour une éventuelle mise en œuvre future. Un retour à la collecte en porte-à-porte, jugée trop coûteuse, n'est pas envisagé.

Concernant l'obligation de tri des déchets organiques depuis le 1^{er} janvier 2024, des composteurs partagés ont été installés en ville. TDM en assure la gestion régulière avec l'appui de maîtres composteurs. Pour les habitants disposant de terrain, des bacs individuels en bois sont proposés gratuitement, fabriqués par une entreprise à but d'emploi locale.

Les horaires d'été à la déchèterie sont justifiés par des contraintes légales liées au travail en extérieur.



La commune réagit avec vigueur à la pénurie médicale

Face au départ de trois médecins en fin d'année, la commune agit activement pour assurer l'accès aux soins. Elle a acquis le cabinet médical, offrant des conditions attractives pour favoriser l'accueil de nouveaux praticiens. Des médecins sont déjà pressentis pour début 2024. Une politique de gratuité des locations pour les trois premières années de l'installation a été votée par le conseil municipal ainsi qu'une modération de loyer pour les praticiens déjà en place.

■ Un nouveau lotissement

En parallèle, la municipalité envisage un projet de lotissement au lieu-dit Chapdelaine. Des parcelles sont à l'étude, avec un focus sur l'accessibilité par la rue des Moulins. La commune adopte ainsi une approche proactive.

LA COMMUNE RÉPOND AUX QUESTIONS DES CITOYENS SUR SES CHOIX ENVIRONNEMENTAUX

En ville : Pourquoi la commune laisse-t-elle l'éclairage public la nuit ?

La commune a opté pour une réduction de 30 % de l'intensité lumineuse de l'éclairage public, récemment mis en place grâce à des investissements dans des dispositifs modernes, notamment des ampoules LED. Cette mesure vise à assurer la sécurité des déplacements nocturnes des résidents et des travailleurs tout en décourageant les regroupements délictueux, les dégradations et les effractions. Les nombreuses caméras installées dans la commune renforcent cette stratégie de prévention.

La commune dispose-t-elle de cuves récupératrices des eaux de pluie sur ses bâtiments publics ?

La commune prévoit d'étendre l'utilisation de cuves récupératrices d'eau de pluie, avec l'installation prévue au complexe sportif. Actuellement, une cuve est déjà opérationnelle aux ateliers municipaux, démontrant ainsi l'engagement de la commune en faveur de pratiques écologiques.

Pourquoi les parkings sont-ils éclairés la nuit ?

Les parkings sont éclairés la nuit pour renforcer la sécurité des véhicules et des piétons. Cette mesure contribue à dissuader les actes délictueux, garantit un environnement sûr pour les usagers et s'inscrit dans la politique globale de sécurité nocturne mise en place par la commune.

Pourquoi le complexe sportif est-il allumé toute la nuit ?

L'éclairage du complexe la nuit est provoqué par les boîtiers de secours (BAS) et les programmations nécessaires aux besoins de certaines activités tardives. Tout en contribuant à la sécurité des lieux, la commune prend en compte les différents usages du complexe pour assurer une accessibilité et une utilisation optimales.

La commune va-t-elle réduire les fleurs dans les parterres ?

Le budget dédié au fleurissement de la commune fera l'objet de discussions. La commune examine attentivement ses priorités budgétaires tout en cherchant un équilibre entre l'embellissement des espaces publics et les impératifs financiers. Les résidents seront informés des décisions prises lors des prochaines réunions de la commission vie locale ou du conseil municipal.

Dans les villages et sur les mêmes thèmes

La commune applique les mêmes principes et choix environnementaux dans les villages, affirmant ainsi sa vision cohérente et équitable pour l'ensemble de son territoire. Les citoyens des écarts peuvent donc s'attendre à des initiatives similaires en matière d'éclairage, d'utilisation des ressources en eau et de gestion des espaces verts.

POINTS POSITIFS

Il a été souligné par des habitants que nous avons sur notre commune un cadre de vie agréable ; que nous disposons de commerces, de professionnels de santé divers, d'établissements scolaires, de structures sportives et de loisirs conséquentes. La commune est dynamique et, de manière générale, la ville bien entretenue.

Beau succès du complexe sportif, ainsi que de la promenade rue Ernest Laroche.



RÉSEAU LECTURE

LA MÉDIATHÈQUE DE PUY-GUILLAUME INTÈGRE LE RÉSEAU LECTURE DE TDM

Au terme de réflexions et d'une concertation de plusieurs mois, notre médiathèque fait désormais partie intégrante du réseau lecture de TDM. Loin de se dissoudre dans la masse des 22 établissements faisant partie de ce réseau, la médiathèque Alexandre-Varenne affirme sa spécificité et sa personnalité tout en élargissant son rayon d'action.

Un réseau de lecture publique est un système organisé de bibliothèques, de centres de documentation et de services liés à la lecture et à l'accès à l'information. Sur le territoire de TDM, ce sont 22 établissements qui ont été retenus pour une mise en réseau. Ils se classent en trois catégories, allant du simple mais indispensable bureau ouvert quelques heures par mois, la bibliothèque relais, aux structures plus importantes comme les médiathèques de Thiers, Courpière et Puy-Guillaume, les bibliothèques structurantes.

Les principales caractéristiques de ce réseau de lecture publique :

- Bibliothèques publiques : ces établissements constituent la pierre angulaire du réseau. Ils proposent une vaste sélection de livres, de magazines, de journaux, de CD, de DVD et d'autres supports comme des espaces de travail, des salles de réunion et des installations numériques en accès libre ou en accompagnement individualisé.
- Services en ligne : ce réseau de lecture publique offrira à terme des services en ligne, tels que la consultation de catalogues, la réservation de livres, l'accès à des ressources numériques comme des livres électroniques et des bases de données en ligne.

- Programmes éducatifs et culturels : Le réseau de lecture publique de TDM organise des programmes éducatifs, des ateliers, des conférences et d'autres événements culturels pour tous les habitants du territoire. Cela inclut des clubs de lecture, des cours de formation à la recherche, des projections de films, des expositions et des spectacles comme celui des jeunes pousses dont Puy-Guillaume accueillera, en ouverture, l'édition 2024.
- Accessibilité pour tous et gratuité : les habitants du territoire pourront, quels que soient leur commune de résidence, leur âge, leur origine sociale ou leurs besoins spécifiques, accéder gratuitement aux 22 établissements grâce à une carte commune.
- Collaborations, formation et informatisation : l'accès facilité à la ressource passera aussi par le développement d'un logiciel informatique partagé qui permettra, entre autres, d'emprunter un ouvrage dans une bibliothèque et de le rapporter dans une autre, d'avoir en quelques « clics » une vision sur les collections partagées... un programme de formation viendra également renforcer les compétences déjà existantes.

Le réseau de lecture publique a pour but de promouvoir l'accès à l'information, la culture, l'éducation et la lecture, favorisant ainsi le développement intellectuel et culturel de ses membres. Ce réseau, animé par Marion Ringot, est amené à jouer un rôle crucial dans la promotion de la littérature, la démocratisation de l'accès à la connaissance et le renforcement du lien social.



MUSIQ'ARTS

La Team Goldman en concert live à l'abbaye de Montpeyrroux dans le cadre du festival Musiq'Arts

Le samedi 17 juin, à l'abbaye de Montpeyrroux, Puy-Guillaume accueillait la célèbre « Team Goldman » dans le cadre enchanteur du festival Musiq'Arts. Un événement musical exceptionnel où les mélodies intemporelles de Jean-Jacques Goldman prenaient vie dans une performance 100 % live.

La Team Goldman, composée de musiciens talentueux et passionnés, a transporté le public à travers les grandes œuvres du célèbre chanteur français. De *Envole-moi* à *Je te donne*, en passant par *Quand la musique est bonne*, chaque titre était revisité avec une énergie et une intensité propres à la scène.

Pour rendre cette expérience encore plus agréable, les organisateurs du festival Musiq'Arts avaient prévu une option de restauration sur place. Les gourmets ont ainsi eu la possibilité de déguster un délicieux jambon à la broche, préparé avec soin. Une offre culinaire qui a satisfait les papilles des festivaliers tout en ajoutant une touche gourmande à cette soirée inoubliable.

FÊTE DE LA MUSIQUE

La fête de la musique devient le Varian'Stival

Ce fût une belle surprise que la radio locale Variance FM organise le Varian'Stival pour célébrer son quarantième anniversaire et offrir une expérience unique pour la 10^e édition de la fête de la Musique. La transformation en un festival avec différents univers musicaux a été une riche idée, apportant une diversité de genres pour satisfaire tous les goûts.

Les trois groupes qui se sont produits, Lolly'Pops, les Anges Ailleurs et les Flying Tractors, ont représenté une belle variété musicale, couvrant des décennies et des styles différents. Du pop rock aux influences de la scène française humaniste, en passant par le rock agricole aux accents rock'n'roll, musette, ska et fanfare, le programme fut celui d'une soirée mémorable.

Le Varian'Stival est un événement prometteur, célébrant la musique, la communauté et l'engagement de Variance FM dans le paysage radiophonique local. Après la réussite de cette première édition spéciale, souhaitons-leur le même succès pour les éditions suivantes !



CINÉMA À PUY-GUILLAUME

Un programme riche en découvertes cinématographiques

Depuis plus de trente ans, notre commune a été fidèle à l'institution cinématographique qu'est Ciné Parc. Avec une fréquence de séances toutes les trois semaines, la salle des fêtes se transforme en un véritable temple du septième art. L'écran géant se déploie, la tribune s'avance, et l'atmosphère se charge de l'excitation propre à une soirée cinéma. Le tout sans tracas pour se garer, grâce au parking de la place de la mairie à disposition.

Pour rendre les trajets encore plus conviviaux, une toute nouvelle plateforme dédiée aux sorties cinéma verra le jour en janvier 2024. Baptisée TRAVELLING, elle se présente comme un geste citoyen et solidaire de covoiturage gratuit spécifiquement conçu pour se rendre à son cinéma de proximité. En prime, des places de cinéma seront offertes aux utilisateurs de cette plateforme, incitant ainsi les habitants à privilégier ce mode de déplacement.

Le jeune public est également choyé avec des séances adaptées à leur âge, notamment les cinés-goûters qui célèbrent cette année leur dixième anniversaire. Mises en place à Puy-Guillaume lors de la saison 2015-2016, ces

séances réjouissent petits et grands chaque après-midi à 15 h pendant les vacances scolaires. Au cours de l'année écoulée, pas moins de 421 jeunes spectateurs ont assisté à ces projections, et la mairie les a régalés d'un goûter à la fin de chaque séance.

Les tout-petits ne sont pas en reste puisque, depuis deux ans, le ciné des P'tits Loups les attend pendant les vacances scolaires, mais le matin à 10 h 30, pour leur permettre de faire leur sieste. En moyenne, 98 spectateurs par séance ont eu le plaisir de découvrir le monde du cinéma, avec en prime un goûter à la clé.

Cette année, une séance en plein air a été proposée gratuitement à 180 spectateurs qui ont pu profiter de cette expérience unique en juin dernier lors du festival Musiq'Arts.

Rappel du prix du billet d'entrée : tarif normal 5,50 € – carte d'abonnement (10 entrées) 44 € – tarif réduit (étudiants, demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minimas sociaux, carte Cezam, sur présentation d'un justificatif) : 3,50 € – tarif enfant : 3,50 € (gratuit jusqu'à 3 ans) – Le programme est sur le site www.cineparc.fr et sur l'agenda de l'application Puy-Guillaume et moi.



JAZZ

Première édition réussie pour le Festival de jazz de Montpeyrroux

Malgré une programmation de qualité, le premier festival de jazz à Montpeyrroux a été un succès « mitigé », laissant un bilan positif à plusieurs niveaux, mais aussi quelques incertitudes sur la formule proposée.

La réussite du festival, organisé sur deux jours dans le parc de l'ancienne abbaye de Montpeyrroux, est soulignée par la participation de six groupes régionaux et la présence de plus de 350 personnes. Ce cadre enchanteur et une météo clémente étaient idéals pour les amateurs de jazz, créant une atmosphère détendue et propice à la célébration musicale.

L'organisation conjointe par l'association Anim'PG et la municipalité de Puy-Guillaume s'est avérée être une collaboration réussie et la variété de la programmation une richesse touchant un large public.

La perspective de reconduire le festival les prochaines années démontre la volonté des organisateurs de pérenniser cet événement culturel dans la région. Cependant, la commission culturelle réfléchit à d'autres formats possibles, sur une journée unique ou un rendez-vous tous les deux ans, afin d'inscrire durablement cette manifestation dans le paysage culturel régional.



PUY-GUILLAUME RÉTRO

Une association qui fait vrombir les passionnés d'automobiles

Le paysage associatif de la commune s'est vu enrichi il y a près de cinq ans par l'émergence d'une nouvelle entité pleine de passion et de vrombissements. Baptisée Puy-Guillaume Rétro, cette association rassemble des aficionados de voitures et de mécanique qui s'efforcent de préserver et promouvoir notre patrimoine roulant. À l'approche de son cinquième anniversaire, l'association continue de prospérer grâce à des initiatives dynamiques, dont le point culminant est le rassemblement annuel qui réunit les passionnés de motos, mobylettes, voitures anciennes et youngtimers au camping municipal, habituellement en juin.

Forte d'une trentaine de membres, cette joyeuse troupe se retrouve fréquemment autour d'activités de balades et de sorties. Leur présence est une constante lors des journées du circuit de Charade, le premier samedi de chaque mois, entre mai et septembre. Cependant, le moment phare de l'année reste incontestablement le grand rassemblement annuel qui, cette année, s'est tenu le dimanche 25 juin dans le cadre ombragé du camping municipal.

Au programme, une formule qui a déjà fait ses preuves, avec pas moins de 350 véhicules et plus de 3 000 visiteurs. Un événement où l'on peut non seulement contempler un patrimoine riche en histoire, mais aussi revivre de merveilleux souvenirs sur deux ou quatre roues. Les habitués ont retrouvé avec plaisir les animations habituelles,



telles que la bourse d'échange, la grande parade de plus de 80 véhicules sillonnant les rues de la ville, ainsi que le repas champêtre qui agrémente judicieusement la buvette. Cette année a également réservé son lot de surprises, avec la participation de clubs prestigieux tels que Porsche et Alpine, la présence de voitures de compétition.

Pascal Debus, président de Puy-Guillaume Rétro, se réjouit du succès de l'association, mais ne se repose pas sur ses lauriers. Il exprime sa satisfaction et son espoir d'accueillir de nouveaux adhérents, prêts à partager leur passion pour l'automobile et à défendre ce pan essentiel de notre histoire commune.

En pratique, pour toute information supplémentaire, vous pouvez contacter le bureau de l'association :

- Pascal Debus, président, au 06 33 48 24 10
- Emmanuel Lamargot, trésorier
- Alain Couqueberg, secrétaire
- Richard Girard, trésorier adjoint.

LES VÉTÉRANS

Les PP footballeurs de Puy-Guillaume : bien plus que des adeptes du ballon rond, des marcheurs assidus et bien plus encore !

Les membres de l'association des PP footballeurs «vétérans» de Puy-Guillaume démontrent que leur amour du sport ne se limite pas aux terrains de football. En effet, cette joyeuse bande, composée d'une quarantaine d'adhérents dynamiques ayant atteint l'âge canonique de 35 ans, s'engage activement dans des activités multisports.

Sous la houlette de leur président, Philippe Roddier, les «vétérans» ne se contentent pas de marquer des buts, mais foulent aussi les chemins environnants de Puy-Guillaume chaque mercredi à partir de 19 heures pour une boucle comprise entre 8 et 10 km, organisent des concours de pétanque, occupent le gymnase un mardi sur deux où ils projettent d'organiser une activité badminton et consacrent le dimanche matin aux sorties VTT. Le point de départ de ces aventures sportives est le local situé sur la place de la Convention qui est prêté par la mairie.

Mais leurs activités ne s'arrêtent pas là. Ils organisent également la marche du père Noël, suivie d'une soupe et d'un vin chaud qui a réuni cette année cinquante marcheurs, organisent une dégustation d'huîtres chaque année devant l'église et participent activement, sans faille depuis bientôt une décennie, aux festivités du 14 juillet avec des chars toujours très réussis, sans oublier le Téléthon dont ils font partie des piliers.

Pour tous renseignements supplémentaires ou pour rejoindre cette équipe dynamique, vous pouvez contacter Philippe Roddier au 06 85 56 24 93 ou Yoann Bechon au 06 34 02 14 76.



CSPG HAND-BALL

CSPG Handball renaît de ses cendres et devient un généreux donateur local

Fondé en 2003 par une poignée d'amis et son premier président, Guillaume Baptiste, le CSPG Handball a débuté avec une équipe seniors participant au championnat départemental. En 2006, le club s'est enrichi d'une équipe jeunes inscrite au championnat régional, suivie de près par les seniors quatre ans plus tard. Toutefois, en 2018, les compétitions se sont interrompues pour ces deux équipes, laissant place à une seule équipe loisir jusqu'à la reprise de la compétition en septembre dernier.

La renaissance du CSPG Handball a été officialisée lors de l'assemblée générale de septembre, où un nouveau bureau présidé par Sébastien Villard a été élu, avec le soutien d'un groupe de 17 joueurs déterminés. L'objectif du club est de retrouver un niveau compétitif avec sa nouvelle équipe seniors, qui a déjà disputé ses premiers matches.

Le CSPG Handball de Puy-Guillaume ne se contente pas de renaître de ses cendres, il s'impose également comme un acteur essentiel du tissu associatif local, contribuant activement au bien-être de la communauté à travers des gestes concrets et solidaires.

Les responsables du club ont remis trois chèques de 750 € à l'Association des parents d'élèves (AEP) du collège Condorcet, l'Amicale laïque de Puy-Guillaume et le Club Lezovien de Rugby, section rugby adapté.

Cet acte généreux découle d'une initiative antérieure menée par l'ancienne présidente, Sylvie Fayet, qui avait organisé, avec ses amis, des animations dont les bénéfices obtenus totalisent 2 250 €.

Composition du bureau du CSPG Handball :

- Président : Sébastien Villard
- Vice-président : Guillaume Baptiste
- Secrétaire : Ludovic Hazera
- Trésorier : Éric Delaire

LA RUE EUGÈNE PHELIP

Réhabilitation totale de la rue Eugène Phelip : une transformation urbaine en cours

La première phase, allant de Jardivert à la Croix Chabetout, vient de s'achever. Elle consistait principalement à enfouir les réseaux secs tels que la téléphonie, l'électricité et la fibre, ainsi qu'à rénover le réseau d'assainissement et d'eau potable, y compris le remplacement des conduites en plomb. Les améliorations se sont étendues également à la voirie, aux trottoirs conformes aux normes PMR, et à l'installation de chicanes de stationnement pour garantir une circulation plus sécurisée.

La seconde phase, de la Croix Chabetout à la place Jean Jaurès, présente des défis particuliers, notamment le franchissement souterrain de la voie de chemin de fer. Le maire, Bernard Vignaud, souligne l'importance de refaire le passage à niveau pour assurer la sécurité des usagers et des activités de la verrerie desservie par cette voie.

Partenariat et financements : Un projet coordonné

La municipalité, en tant que maître d'ouvrage, a signé une convention avec le Département pour la réhabilitation de cette rue classée départementale. Le cabinet Truttman de Vichy supervise les travaux, tandis que le cabinet Egis Eau est responsable de la partie du réseau d'eau potable. Le coût total des travaux s'élève à 1 976 000 € HT, avec une généreuse subvention de 1 032 000 € provenant du conseil départemental.

Point d'étape : La fin de la première phase et le début de la deuxième

Après plusieurs mois d'efforts, la première phase des travaux, du carrefour de la Croix Chabetout à la rue Jean Moulin, a pris fin à la rentrée de septembre 2023. Les usagers bénéficient désormais d'un tronçon plus sécurisé et esthétiquement amélioré. Les places de stationnement ont été spécialement conçues pour limiter l'imperméabilisation des sols, favorisant ainsi l'infiltration de l'eau de pluie.

En parallèle, la seconde phase, de la Croix Chabetout à la place Jean-Jaurès, a repris depuis début novembre. Les travaux se déroulent dans les délais fixés, avec les réseaux électriques en cours d'enfouissement et les travaux de voirie prévus pour le printemps prochain. La municipalité tient à exprimer sa gratitude envers les riverains pour leur patience et leur compréhension tout au long de ce processus de réhabilitation.

La rénovation de la rue Eugène Phelip s'inscrit comme une étape cruciale dans le développement urbain de Puy-Guillaume, contribuant à la modernisation de l'infrastructure tout en veillant à la sécurité et à la qualité de vie des résidents.

RÉSEAU DE CHALEUR

Étude de faisabilité pour un réseau de chaleur bois à Puy-Guillaume

Dans le cadre d'un appel à projets de l'Agence de la transition écologique (ADEME), la commune de Puy-Guillaume se lance dans une étude de faisabilité pour la mise en place d'un réseau de chaleur bois, s'inscrivant ainsi dans une démarche écoresponsable et en phase avec les enjeux environnementaux actuels.

En 2021, la municipalité avait déjà bénéficié d'une étude d'opportunité pour la réalisation d'un réseau de chaleur. Cette première étude avait conduit à la conclusion qu'il était opportun de créer deux mini-réseaux biomasse. L'un serait centré autour de l'axe Joseph Claussat, au cœur du centre-bourg, et l'autre intégrerait le collège et l'EHPAD.

Parallèlement, Puy-Guillaume s'est engagée depuis juin 2021 dans le programme «Petites villes de demain», axé sur la revitalisation du centre-bourg. Cette initiative comprend une stratégie articulée autour de quatre axes, mettant notamment l'accent sur la valorisation du cadre de vie par la requalification des espaces publics et la rénovation thermique de plusieurs bâtiments publics.

Dans cette dynamique, les élus souhaitent approfondir l'étude d'opportunité de 2021 en réalisant une étude de faisabilité pour un réseau de chaleur bois recentré sur le périmètre du centre-bourg.

Les objectifs principaux de cette étude de faisabilité sont les suivants :

1. Utilisation rationnelle de l'énergie : La réflexion portera sur l'optimisation de l'énergie, avec la possibilité de proposer des travaux d'économie d'énergie sur les bâtiments existants.
2. Pertinence d'une production mutualisée : Évaluation de la pertinence d'une production de chaleur mutualisée et de la réalisation d'un réseau de chaleur bois dans le centre-bourg.
3. Faisabilité technique et économique : Vérification de la faisabilité technique et économique du projet d'implantation d'une chaufferie bois.
4. Solutions adaptées au contexte : Proposition de solutions techniques adaptées au contexte et aux possibilités offertes par le site.
5. Comparaison des sources d'énergie : Comparaison de la solution bois à une autre source d'énergie, considérée comme la solution de référence, en termes de coûts d'investissement et d'exploitation.
6. Approvisionnement en combustible bois : Recherche de solutions visant à assurer la pérennité de l'approvisionnement en combustible bois, favorisant une logique de développement local.
7. Financement et montage juridique : Proposition de solutions pour le financement et le montage juridique de l'opération.

Les élus prendront position sur les prochaines étapes du projet, notamment le périmètre du réseau de chaleur, l'implantation des équipements et le type de montage juridique à adopter.

Puy-Guillaume affirme ainsi son engagement en faveur du développement durable et de la transition énergétique, en mettant en place des solutions innovantes pour le chauffage de ses bâtiments publics, tout en contribuant à la revitalisation de son centre-bourg.

CIMETIÈRE

Accueil et signalétique au cimetière

La commune a effectué de nombreux travaux dans le cimetière. En effet, dans un premier temps, les allées principales ont été réalisées en « stabex » pour faciliter l'accès aux véhicules de pompes funèbres et les allées secondaires en « hydromulching » (soit une végétalisation) permettant ainsi un entretien bien moins important par les agents des services techniques, et répondant également à l'aspect écologie et esthétique.

Dans un second temps, la commune a repris possession des terrains communs permettant ainsi de libérer l'espace nécessaire aux futures inhumations mais aussi de pouvoir réaliser un coin « zen » en hydromulching qui sera prochainement réalisé, agrémenté d'arbres afin de pouvoir s'y mettre à l'ombre ; des bancs y seront par ailleurs disposés. La mairie a entamé la procédure de reprise des concessions perpétuelles à l'état d'abandon pour une dizaine de concessions. Cette opération sera réalisée chaque année.

Ensuite, les allées ont été nommées par des noms d'arbres et sont, de ce fait, désormais plus facilement identifiables.

De plus, la commune est en cours de réalisation d'étagères derrière le jardin du souvenir afin de pouvoir déposer quelques fleurs permettant aux familles des défunts de se recueillir tout en respectant l'aspect collectif de ce lieu. Il y sera mis en place un panneau de rappel du règlement du cimetière.

La commune a refait le règlement du cimetière dans sa totalité. Il est affiché aux entrées et est consultable en lieu et place mais également en mairie auprès du service funéraire.

Pour finir, la commune a verrouillé les portails, car l'accessibilité des cimetières doit se faire uniquement à pied, seuls les véhicules de pompes funèbres et de secours y ont désormais accès.



Travaux en régie municipale



Valorisation des déchets organiques

Création d'un espace pilote au parc des expositions par les services techniques en collaboration avec Gwenaëlle Dore, maître composteur à la communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Ce site permettra de mettre en lumière le détournement et la valorisation des déchets végétaux issus de la taille et des biodéchets de cuisine.

L'aménagement de cet espace pédagogique permettra d'expliquer au public la manière de valoriser les différentes matières organiques qui seront utilisées lors d'ateliers sur le jardinage au naturel qui seront organisés prochainement.

Rénovation du petit patrimoine bâti

Le lavoir de chez bonhomme est en cours de rénovation par l'association DETOURS.

L'étanchéité ainsi que la reprise de la zinguerie de la toiture seront refaites ainsi que quelques petites reprises de maçonnerie autour du bâtiment.



Rénovation des bancs

Les services techniques rénovent les bancs du parc paysager par lots de trois.

Après ponçage des lattes de bois et l'armature métallique les bancs sont lasurés et ils seront remis en place rapidement.

Dès que ceux du parc paysager seront terminés, les services techniques procéderont à la remise en état de ceux du parc des Bouchauds.

Signalétique cimetière

Une soixantaine de panneaux ont été posés avec les noms des allées sur des poteaux en bois et des plans ont été fixés avec les noms des allées aux trois entrées du cimetière.



Des garages électrifiés

Les services techniques équipent les 8 garages des logements de la gendarmerie en électricité.

Une fouille d'une vingtaine de mètres a été réalisée afin de raccorder électriquement le bâtiment.

L'ensemble de cette installation sera raccordée au tableau général dans le bâtiment de la gendarmerie et sera conforme aux normes en vigueur. Chaque garage sera doté d'une prise électrique 16 A et d'un hublot étanche lumineux à leds.

Agenda 2024

Février

Samedi 3	Beef / tripes du CSPG FOOT / Salle des Fêtes
Vendredi 9	Loto de l'APE du Collège Condorcet / Salle des Fêtes
Samedi 17	Marche nocturne des PP / Salle Hervé Paccaud
Lundi 19	Spectacle des Jeunes Pousses / Salle des Fêtes
Samedi 24	Moules / frites du TENNIS DE TABLE / Salle du Beurivage

Mars

Dimanche 10	Loto de l'AMICALE LAÏQUE / Salle des Fêtes
Samedi 16	Soirée Cabaret d'ANIM'PG / Salle des Fêtes
Vendredi 22	Concert de Printemps de l'ÉCOLE DE MUSIQUE / Salle des Fêtes
Samedi 23	Repas dansant du CSPG TENNIS / Salle des Fêtes
Vendredi 29	Loto du CSPG BASKET / Salle des Fêtes
Samedi 30	Repas dansant du CSPG FOOT / Salle des Fêtes

Avril

Vendredi 5	Concert Orchestre Symphonique / Salle des Fêtes
Samedi 6	Soirée Zumba de l'AERODYNAMIC / Salle des Fêtes
Dimanche 7	Chasse aux œufs de l'AMICALE LAÏQUE / Parc Paysager

Mai

Mercredi 8	Commémoration / Salle des Fêtes
Samedi 25	Fête des famille / Parc Paysager (Salle des Fêtes si pluie)

Juin

Samedi 1 ^{er}	Repas dansant du CSPG BASKET / Salle des Fêtes
Samedi 1 ^{er} et dimanche 2	Rassemblement voitures italiennes / Abbaye de Montpeyroux
Dimanche 2	Fête de la Pêche / Parc Paysager
Samedi 8	Assemblée Générale du CSPG FOOT / Salle Hervé Paccaud
Dimanche 9	ELECTIONS EUROPÉENNES
Dimanche 9	Salon artisanal des 6 MAINS / Abbaye de Montpeyroux
Dimanche 9	Fête de l'AMICALE LAÏQUE / Parc Paysager
Du lundi 10 au samedi 15	FESTIVAL MUSIQU'ARTS / Abbaye de Montpeyroux
Samedi 15	Concert de clôture du FESTIVAL / Abbaye de Montpeyroux
Samedi 15	Concours de pétanque de la société de chasse La Garenne / Salle Hervé Paccaud
Samedi 22	VARIANSTIVAL / Place Jean Jaurès (Salle des Fêtes si pluie)
Samedi 22 et dimanche 23	Rassemblement PG RETRO / Camping de La Dore
Vendredi 28	Cérémonie des récompenses de la ville / Salle des Fêtes
Vendredi 28	Marché nocturne des commerçants
Samedi 29	Challenge Mickaël Bonnet du CSPG RUGBY / Stade des Narses
Samedi 29	Assemblée Générale des Jeunes Sapeurs-Pompiers / Salle Hervé Paccaud

Juillet

Samedi 6	Beef / tripes / brocante de la DIANE CHASSE / Abbaye de Montpeyroux
Samedi 13	Fête de Juillet avec Défilé de chars et bal / Place Jean Jaurès
Dimanche 14	Fête de Juillet avec Défilé et feu d'artifice / Parc Paysager

Septembre

Vendredi 6	Assemblée Générale du CSPG HAND / Salle Hervé Paccaud
Samedi 7	Forum des associations / Parc Paysager (Salle des Fêtes si pluie)
Vendredi 27 et samedi 28	Soirée Théâtre de ZETELEO / Salle des Fêtes
Lundi 30	Lancement de la Semaine Bleue / Salle des Fêtes

Octobre

Du 1 ^{er} au 5	Semaine bleue
Samedi 12	Octobre Rose / Salle des Fêtes
Dimanche 20	Loto des Commerçants / Salle des Fêtes
Dimanche 27	Soirée Halloween de l'AMICALE LAÏQUE / Salle Hervé Paccaud



DON DU SANG

(Salle des Fêtes)

Jeudi 29 février / Jeudi 2 mai
Jeudi 11 juillet / Jeudi 19 septembre
Jeudi 19 décembre



CINÉPARC ET CINÉGOÛTER

(Salle des Fêtes)

Mercredi 17 janvier	Cinéparc
Mercredi 7 février	Cinéparc
Mercredi 28 février	Ciné Goûter + Ciné p'tits Loups et Ciné Parc
Mercredi 13 mars	Cinéparc
Mercredi 10 avril	Cinéparc
Jeudi 17 avril	Ciné Goûter + Ciné p'tits Loups
Mercredi 22 mai	Cinéparc
Mercredi 12 juin	Cinéparc
Mercredi 3 juillet	Cinéparc
Mercredi 24 juillet	Cinéparc
Mercredi 25 septembre	Cinéparc
Mercredi 16 octobre	Cinéparc
Mercredi 6 novembre	Cinéparc
Mercredi 27 novembre	Cinéparc
Mercredi 18 décembre	Cinéparc

Suivez toute l'actualité de Puy-Guillaume



Sur internet www.puy-guillaume.fr

Application Puy-Guillaume & moi

Télécharger dans
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

Sur Facebook

www.facebook.com/villepuyguillaume

Retrouvez
vos bulletins
en ligne

